

Image not found or type unknown



## A/s de la nationalite francaise

Par **sandrine**, le 07/11/2011 à 16:43

Bonjour,  
svp mon mari a t il le droit de me priver de la nationalite francaise il me dit que j ai les 10 ans stop jamais il me fera les demarches pour avoir cette nationalite et sa presence est obligatoire y a t il une solution merci

Par **mimi493**, le 07/11/2011 à 17:24

Merci de donner des détails sup et en français plus intelligible car là on ne comprend pas vraiment